



Le bulletin d'informations de la Section UNSA PACA CORSE



Info Provence a « muté » depuis le début 2019 en Info Méditerranée qui devient ainsi plus complet et sera adressé à tous les agents de la DI.

Bonne lecture à tous.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

EDITO : Ce journal consacré entièrement au dernier CT interrégional du 7 février est le reflet de ce que les gouvernants, politiques et technos, vont vous faire vivre dès début avril si Brexit dur il y a ! C'est une nouvelle fois lamentable, par manque d'ambition et de volonté de consacrer les moyens suffisants à un bouleversement des pratiques et missions dans de nombreuses unités, c'est la couenne des agents qui servira encore de bouche trou. Une reconnaissance financière et horaire, là où elle se justifie est absolument nécessaire dans ce contexte contraint. Mais comme souvent il faudra aller la chercher ! La DI est considérée comme non prioritaire sur le Brexit et nous avons le second aéroport en « trafic Grand Breton » ! Voilà comment nous sommes considérés

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



Les Louches 2019 de l'UNSA !

En pleine saison des Oscars et Césars, et autre tournoi des 6 nations nous délivrons modestement nos LUD (« Louches UNSA DOUANES ») en bois d'olivier bien entendu ! Que méritent bien ceux qui nous gouvernent.



Le CTDI du 7 février, durant lequel la déclaration liminaire de l'UNSA

DOUANES (voir au verso) a été lue par notre délégation, a été d'un conformisme déplorable.

Un DI droit dans ses bottes et des représentants du personnel dénonçant l'incurie administrative. Il est clair que ce dialogue social n'a de social que son nom.

Notons entre autres :

-1ère LUD : concernant les effectifs des RR et RI: les « comptes » seront faits lors du PAE 2020 à la fin de la restructuration. Décision DG dixit le DI. Mais les effectifs définitifs sont déjà pré-déterminés par la DG à 45 agents ! Circulez il n'y a rien à voir....

-2ème LUD : La TGAP : le transfert à la DGFIP est acté ! Un emploi rendu en 2019, le reste de la curée est pour 2020... Reste le problème des contrôles dont personne ne s'est soucié à ce stade !!!

-3ème LUD : Le DNGCD (un nouveau trucmuche technocratique !) soit la direction nationale des gardes côtes des douanes : pour faire simple, les effectifs sont divisés fictivement en 2 : une moitié transférée en 2019 et l'autre en 2020 ; à chacun de trouver la casquette sous laquelle il sera abrité prochainement... Le virtuel volant et navigant en somme... Mais quoiqu'il arrive le transfert de la gestion sera effectif au 01/07/2019 ! Marche ou crève.

-4ème LUD : Le Brexit, et là attention aux yeux ! Les deux aéroports principaux (Nice et Marignane) sont fléchés en tant que cibles à renforcer, (+12 à Nice et 5 à Marignane en 2 ans). Là des agents seront mutés ! Mais ailleurs même pas peau de chagrin ! Donc allez vous faire voir ... En clair le DI a justifié tout à fait nos propos liminaires...

-La LUD d'honneur : l'administration a fait fort sur Nice, avec le système instauré des contacts privilégiés entre DG et agents pour gérer la crise Brexit et promesses de mutations accélérées, des engagements ont été pris vis à vis des agents extérieurs à la DI (pour les inciter à muter) sur l'unité privilégiée (BSE Nice), au détriment d'agents déjà sur la résidence attendant leur tour ! Encore un exemple de « belle gestion et articulation administrative » au détriment des agents. Il faudra quelques mois pour réparer l'injustice...

-In fine : une LUDP : LUD de Platine, au DG pour son mépris de l'administration et des douaniers en PACA CORSE et ailleurs.

Le vote sur le PAE 2019 de la DI a sans surprise été unanime : Contre de la part de vos représentants. Le CT sera reconvoqué pratiquement pour la forme le 19 février prochain, le DI ayant modifié un seul de ses emplois sur plus de 1300 !

Pour la forme, car l'administration « droit dans ses bottes » ne modifie jamais ses positions quoiqu'il arrive. L'UNSA DOUANES se réserve donc le droit d'agir en conséquence.

En résumé du grand classique : taillables et corvéables à merci vous êtes, taillables et corvéables à merci vous resterez ! Sauf si nous les faisons reculer tous ensemble !!!

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DOUANES AU CTDI DU 07 FEVRIER 2019

Monsieur le Président,

Voici une réunion au sujet ordinaire, parce qu'annuel, mais cependant extraordinaire. Extraordinaire parce que nous vivons une situation exceptionnelle et même jamais vécue !

Il va falloir reconsidérer comme tiers un ex pays de l'UE. Le peuple anglais en a décidé ainsi et la douane (les douanes) sont donc en première ligne pour faire fonctionner les échanges internationaux de biens et de personnes dans un cadre inconnu jusqu'alors.

On aurait pu croire que les décideurs, donc vous au niveau local, prenant en compte ce « nouveau deal », mettraient en œuvre les moyens financiers et humains à la hauteur de l'enjeu. Il n'en n'est rien !

Nous sommes dans la précipitation plus ou moins contrainte même si le flair douanier légendaire aurait dû conduire depuis deux ans à plus de méfiance et donc de précautions nous permettant de parer à toute éventualité ! Hélas, le manque d'ambition et de sérieux des politiques et du Directeur Général pour nous permettre d'accomplir nos nouvelles missions est patent.

Ainsi pas de moyens matériels, humains, de logements suffisants, de formations dignes de ce nom pour les personnels concernés ; c'est en clair, comme d'habitude grâce au système D et au dévouement sans faille de ses agents que la douane va fonctionner.

L'intersyndicale nationale, (hormis le syndicat CFDT coutumier du fait) devant ce constat a boycotté le CTR reconvoqué le 4 février dernier, après un vote unanime le 25 janvier contre le PAE 2019.

Si l'UNSA DOUANES est présente aujourd'hui, c'est avec une grande circonspection, que vos documents préparatoires n'ont pas levée, loin de là.

En résumé, notre administration, du moins ses chefs et leurs dossiers, sont schizophréniques. Plutôt que de nous renforcer avec les personnels nécessaires dans le contexte urgentissime, on continue le petit jeu du + et du - du petit boutiquier de la première moitié du 20ème siècle.

Alors que la charge de travail va quoiqu'il arrive augmenter, ce triste manège conduit même à supprimer cette année 2C et 3 B en CO et 1A et 1 B en SU dans notre Interrégion.

La DI considérée comme en seconde ligne du Brexit, est traitée comme une circonscription de troisième zone, alors que Nice est le second aéroport français sur le trafic avec la Grande Bretagne, c'est impensable...D'autres DI moins impactées ont été mieux servies !

L'UNSA DOUANE vous dit bravo ! Quel mépris des agents ! Quel mépris du service public douanier !

Nous reviendrons plus en détail lors de la suite de ce CT sur les mesures ou plutôt les mesurettees proposées dans le contexte actuel. Le logement des personnels et leurs indemnités étant un sujet primordial.

La DGFIP a eu partiellement une aumône de la part de Mr Darmanin parce qu'elle a été « sage », (pas de grève) pour mettre en place le prélèvement à la source. En douane si nos indemnités n'augmentent pas et si une gratification exceptionnelle n'est pas octroyée à tous, il va y avoir du remue ménage...

Les représentants UNSA DOUANES :
Cécile DEWASMES, Laurent PERINI, Noëlle BOLDIN, Jean-Luc ROUFFIA

Section Interrégionale UNSA Douanes de PACA CORSE

Téléphone :- 06.01.76.18.18 – 06.29. 76. 15. 60

Courriel : roude.unsa@bbox.fr

INFOS Méditerranée est le bulletin d'information de la section interrégionale des douanes de PACA CORSE

Journal imprimé au local UNSA Douanes

Caserne des Douanes – Bâtiment A – 56 boulevard de Strasbourg – 13003 Marseille